

## Parachat Kora'h

Et Kora'h prit (Nombres 16 ; 1)

ויקה קרח (במדבר טז, א')

La Paracha de cette semaine se concentre sur **Kora'h**, le cousin de **Moché** et de **Aharon**, qui rassembla 250 hommes de la tribu de **Réouven** pour tenter d'incriminer **Moché** de diverses fautes. Mais plusieurs questions se posent : (1) Quel était l'argument de **Kora'h** ? (2) Pourquoi ses sbires faisaient partie de la tribu de **Réouven** et pas d'une autre tribu ? (3) Pourquoi **Kora'h**, dont le nom apparaît pas moins de onze fois, est-il toujours écrit sans la lettre **ו** (*vav*) ?

Le **Or Ha'Haim** (du **Rabbi 'Haim Ben Attar**) explique que la raison principale du soulèvement organisée par **Kora'h** réside dans la nomination de **Elitsafan Ben Ouziel**, chef de la maison de **Kéhat** (famille **Lévite** d'où proviennent **Moché** et **Kora'h**) comme il est marqué dans **Nombres (3 ; 30)**. **Kora'h** émet ce raisonnement : **Lévi** a eu quatre fils, l'ainé, **Amram** possède la préséance sur les autres. Il est donc normal que ses deux fils, **Moché** et **Aharon**, reçoivent respectivement le titre de **Roi** et de **Grand Pontife**. Mais, je suis le fils aîné du cadet de **Lévi**, il est donc évident que le titre de chef de famille revienne à moi et non pas à l'ainé du fils le plus jeune de **Lévi** (c'est-à-dire **Ouziel**). La jalousie fomentant en lui, il fait appel à la Tribu de **Réouven** (ainé de **Yaacov**) pour qu'eux aussi réclament le titre de Tribu aînée, au détriment de **Yossef**. Il est compréhensible maintenant que **Kora'h** ait pu entraîner dans son sillage 250 personnes alors qu'il ne réclamait qu'une place. Aussi, d'un point de vue topographique, le campement de **Kéhat** se situe tout près du campement de **Réouven**, c'est à ce propos que l'on dit : *Malheur au mécréant et malheur à son voisin*.

**Kora'h**, sans la lettre *vav*, est composé de trois lettres qui constituent l'acronyme de trois fautes dont **Kora'h** s'est rendu coupable. **ק** pour signifier la **קנאה**, la *jalousie* qu'il a éprouvé pour un poste qu'il ne lui était pas dû. **ר** pour **רוממות**, l'*élévation* qu'il a désirée et **ח** pour **חמדה**, car il a été *envouté* dans sa soif d'honneur. Aussi, dans **Génèse (23 ; 16)** lorsque **Avraham** paya à **Efr'on** pour son caveau, **Rachi** explique que **Efr'on** perd son *vav* car celui-ci a parlé beaucoup pour ne rien faire.

Le **Ben Ich 'Hai (Rabbeinou Yossef 'Haim)** rapporte une parabole à ce sujet. Un homme vint un jour voir son **Rav** pour lui parler de ses problèmes de couples (il s'était marié à trois femmes, chose courante à l'époque). « **Rav**, je me suis marié à trois femmes que je ne peux répudier (chacune d'elle me prépare un remède vital) mais dont je ne peux satisfaire les exigences ! En effet, la première, *Désir*, souhaite que je lui remplisse une bourse d'or mais dont le fond est troué, je ne parviens jamais à la remplir à moitié ! La seconde, *Jalousie*, souhaite toujours être parée de beaux vêtements et bijoux, tout comme ses amies mondaines. Enfin, la troisième, *Honneur*, souhaite toujours surpasser son entourage en beauté, richesse ou intelligence, de façon à être la plus remarquée. L'or et les habits, passons, mais comment lui offrir beauté et intelligence ? Le **Rav** lui posa une question, « Si tu as des poules, qui te rapportent beaucoup d'œufs, mais qui détruisent tout chez toi, que ferais-tu ? » « C'est simple ! répondit-il, il suffit de les enfermer dans un poulailler et le problème est résolu. »

« Exactement, nos **Sages** disent que la jalousie, le désir et l'honneur sortent l'homme de ce monde (**Maximes de Pères 4 ; 21**), ces défauts auxquels nous sommes tous *mariés* nous empêchent de voir pleine satisfaction, nos Sages disent que lorsqu'un homme meurt, il n'a pas accompli la moitié de ses désirs. »

Pourtant, chaque défaut prépare un remède indispensable à l'homme, et peut s'avérer être une qualité pour ce dernier dans certaines circonstances : Un **Sage**, jaloux d'un autre **Sage**, approfondira son étude pour l'égaliser. Un envieux aura des poussées de zèle, et une personne sensible à son honneur s'empêchera de fauter, de peur du Qu'en-dira-t-on. Comme tout défaut, il ne faut pas le craindre, mais apprendre à l'utiliser avec sagesse.

## העושה דבר רשות בשביל מצוה נחשב למצוה

**ברכות דף ה:** "ועניתם את נפשתיכם בתשעה לחדש בערב, וכי בתשעה מתענין והלא בעשרה מתענין, אלא לומר לך כל האוכל ושותה בתשיעי מעלה עליו הכתוב כאילו מתענה תשיעי ועשירי", ובמאירי שם כתב "כל העושה דבר על דעת שבסבת אותו דבר תקיים מצוה, הרי הוא כמי שעשה מצוה, שכן האוכל ושותה בתשיעי כדי שיוכל להתענות בעשירי הרי אכילתו נחשבת למצות תענית, והרי הוא כמו שהתענה תשיעי ועשירי".

### Toute action qui a pour objectif une Mitsva est une Mitsva en soi.

La **Guemara Bérah'hot (8b)** rapporte le verset de la **Torah** qui fait référence au jeûne de **Kippour (Lévitique 23 ; 27)** : « *Et vous mortifierez vos personnes le neuvième jour du mois.* » La **Guemara** s'étonne sur ce verset qui semble parler du neuvième jour du mois de **Tichri** ; pourtant nous savons que **Yom Kippour** tombe le **10 Tichri** ! C'est pour nous apprendre que celui qui mange et qui boit en quantité la veille de **Kippour** en vue de jeûner le lendemain est considéré comme ayant jeûné les deux jours.

Le **Meiri** commente sur place : lorsqu'une personne fait quelque chose afin que de son action en résulte une **Mitsva**, il est considéré comme avoir fait une **Mitsva** en soi. (Par le Rav Yossi Guigui)

### 30 Sivane – 6 Tamouz שמירת הלשון

- **Roch 'Hodesh 30 Sivane** – Si l'on cache à l'une des deux parties d'un Chidou'h un défaut grave, il y aura lieu de prévenir la personne ignorante si l'on remplit plusieurs critères : L'information est de première main. Il doit aussi s'agir d'un problème objectif (violence, désordre mental, malade héréditaire..) que l'on nommera sans exagérer et sans causer de préjudice inutile. De plus, il est préférable de convaincre le concerné de révéler ce défaut par lui-même.
- **Roch 'Hodech 1 Tamouz** – En résumé, si une information est objective et qu'elle peut fausser l'association envisagée, il y a obligation d'en parler. Sinon, il n'y a pas lieu de parler de sa propre initiative, même si une des deux parties attache une importance subjective et émet un jugement de valeurs en fonction de ce critère. Même interrogé, il n'y aura pas lieu d'y répondre.
- **2 Tamouz** – De même qu'il est interdit de proférer du lachone ara, il y a aussi une interdiction de l'entendre. Même si l'on ne croit pas à ces propos, il sera aussi défendu des propos susceptible de nuire.
- **3 Tamouz** – Ecouter du lachone ara nous rend complice car l'on offre un auditoire à celui qui parle. Dans certains cas, il est interdit d'écouter du lachone ara seulement à cause de l'interdiction de faire fauter autrui.
- **4 Tamouz** – Le commandement demandant de réprimander son prochain s'applique aussi dans le cas du lachone ara. De façon générale, il y a lieu de réagir pour cesser ces propos sauf dans les cas suivants :
  - Si la personne qui parle ne se rend pas compte qu'il s'agit du lachone ara ou ne sait pas qu'il s'agit d'un interdit de la Torah.
  - S'il est évident qu'elle continuera à parler même si on lui dit que c'est interdit.
  - S'il commet des fautes encore plus graves ou abonde en commérages que l'on obtiendrait l'effet inverse.
- **5 Tamouz** – Il y a lieu de réprimander même si la chance de réussir est minime. Il faudra donc montrer sa désapprobation quant à cette pratique. De plus, si la dynamique d'un groupe fait qu'ils ne sont pas disposés à écouter, il serait sage de s'abstenir. Seule exception : si on assiste au mépris pur et simple d'une loi, la situation exigera une protestation soutenue afin de faire prendre conscience de la gravité de cette loi.
- **6 Tamouz** – Si réprimander une personne peut le mettre dans l'embarras (devant un groupe), il sera préférable de changer de sujet avec tact (quitte à le réprimander plus tard en privé). S'il est impossible de changer de sujet, il y aura lieu de partir pour ne pas se rendre complice de l'écoute de ces propos. S'il ne peut partir, il pourra ignorer les propos et afficher sa désapprobation de telle sorte qu'on aura l'impression qu'il n'apprécie pas la conversation.

De manière générale, un Juif doit s'habituer à se soucier davantage de la vérité que de sa fierté personnelle. Moins il redoutera les moqueurs, plus il gagnera dans l'estime que son entourage lui porte.